

Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du mardi 12 janvier 2016

Présents: H. ANDRE, C. AUSSAGUES, E. DACQUAY, N. DOSME, D. FONTAINE, S. GOUT (Président),
F. HERMEL

Absent : S. FLOQUET,

1- Viabilisation du terrain de la Cyprenne, suite : Monsieur le Maire d'Orsay a donné l'autorisation à la commune des Ulis de passer par la canalisation de refoulement des eaux usées traversant le chemin rural N°6 dit « du Verger de Courtaboeuf », permettant ainsi le rejet dans le réseau existant du centre de loisir du Bois Persan. La question ne nous concerne donc plus....sauf si le réseau d'assainissement du centre aéré est raccordé sur le collecteur de la Copropriété!!! Or la mairie d'Orsay ne nous a toujours pas fourni la documentation technique du réseau d'assainissement du centre aéré. Nous sommes donc revenus au point initial : si la viabilisation du terrain de la Cyprenne doit passer par notre collecteur, directement ou indirectement, l'Assemblée Générale doit donner son accord. Notre syndic, Lucille BATOUFFLET, a renouvelé la demande de documentation technique au Maire d'Orsay.

2- Evolution du dossier de la fibre optique au Bois Persan : les choses doivent suivre leur cours, sinon nous en aurions été avisés, mais le Bois Persan étant le dernier sur la liste des zones prioritaires et moins prioritaires, il est vraisemblable que nous n'aurons le câble que vers la fin de l'année...

3-Travaux de destruction de la dalle recouvrant la cave de la supérette prévue à la construction de la résidence : nul ne peut ignorer qu'ils sont en cours, sous l'œil vigilant d'Edwige DACQUAY et de Didier FONTAINE qui ont fait une visite chantier le 12/02. La mise à nu des murs de soutènement de la dalle a mis en évidence une détérioration du mur parallèle à l'allée d'Hamadan et de la dalle sur plusieurs mètres. D'après l'entrepreneur aucun expert n'aurait pris la responsabilité de laisser la construction en l'état.

4- La prochaine Assemblée Générale de la Copropriété se déroulera le 7 mars 2016. Il est rappelé à tous les Copropriétaires que s'ils ont des projets de résolution à soumettre ils doivent les faire parvenir à Lucille BATOUFFLET, **au plus tard le 28 janvier 2016.**

5- Questions diverses :

Les Copropriétaires et occupants de l'immeuble seraient extrêmement reconnaissants aux autres Copropriétaires de ne pas utiliser les poubelles de l'immeuble, ce qui éviterait des débordements disgracieux, containers dont l'usage est exclusivement réservé aux occupants de celui-ci.

Didier Fontaine s'interroge sur les moyens d'inciter les pique-niqueurs à emporter leurs déchets...

**Prochaine réunion du Conseil Syndical
Mardi 19 janvier 2016, 21h**